FICHE DE DECLARATION
ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

En conformité avec la norme NF EN 15804+A2

et son complément national NF EN 15804+A2/CN



SYSTÈME DE PROFILÉS ELEGANT INFINITY THERMOFIBRA POUR FENÊTRES ET PORTES-FENÊTRES EN PVC FABRIQUÉ PAR DECEUNINCK SANS ACCESSOIRE DE POSE

TYPE DE FDES : FDES individuelle de gamme multi-sites

N° D'ENREGISTREMENT INIES : 20250745953

PUBLICATION : 03/02/2026

VERSION : 1.1

Réalisation

FCBA INSTITUT TECHNOLOGIQUE

A la demande de

deceuninck

INTRODUCTION

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du déclarant selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN.
Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.
La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE La traduction littérale en français de « EPD (Environnemental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

GUIDE DE LECTURE

Les résultats de l'EICV sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs : 1,65E+02 se lit $1{,}65 \times 10^2$.
Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.

ABREVIATIONS

ACV	Analyse de Cycle de Vie
AFNOR	Agence Française de Normalisation
COV	Composé Organique Volatil
DEP	Déclaration Environnementale Produit
DTU	Document Technique Unifié
EICV	Évaluation des Impacts du Cycle de Vie
FDES	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
PCR	Règle de Catégorie de Produit (Product Category Rule)
UD	Unité Déclarée
UF	Unité Fonctionnelle

UNITES

MJ	Mégajoule (unité d'énergie)
kWh	Kilowattheure (unité d'énergie)
kg	Kilogramme (unité de masse)
m	Mètre (unité de longueur)
mm	Millimètre (unité de longueur)
m^2	Mètre carré (unité de surface)
m^3	Mètre cube (unité de volume)

PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.
La norme NF EN 15804+A2 définit au *§ 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations) ».

NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socio-économiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires

INFORMATIONS GENERALES

Déclarant	Deceuninck SAS Zone Industrielle Impasse des bleuets 80700 Roye Contact : KIMPE Florent (florent.kimpe@deceuninck.com)
Réalisation	Institut technologique FCBA 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr
Type de FDES	FDES individuelle de gamme multi-sites
Périmètre	« Du berceau à la tombe » (sur l'ensemble du cycle de vie, avec module D)
Produits couverts	Les produits couverts par la présente FDES sont ceux remplissant l'ensemble des conditions présentées dans les sections « Description du produit » (ci-dessous) et « Cadre de validité de la FDES » (à la fin de la FDES).
Sites de production couverts	Les produits couverts par la présente FDES sont fabriqués par Deceuninck dans plusieurs usines situées en France (Roye), Belgique (Gits, Oudsbergen), Pologne (Jasin) et Croatie (Donja Bistra).
Cadre de validité	Les résultats déclarés dans la présente FDES sont donnés pour un produit moyen de référence. Un cadre de validité a été établi afin de cadrer les principales caractéristiques de ce produit de référence.

DEMONSTRATION DE LA VERIFICATION

Vérification externe indépendante effectuée selon le programme INIES (Décembre 2023)
(programme de déclaration environnementale conforme ISO 14025:2010)

La norme NF EN 15804+A2 sert de RCP	
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 ☐ interne ☑ externe	
Vérification par tierce partie : DUFOUR Damien, ESTEANA, 5761 rue Maréchal Lyautey, 83220 Le Pradet	
N° d'enregistrement	20250745953
Date de première publication	03/02/2026
Date de mise à jour	-
Date de vérification	03/02/2026
Période de validité (à compter de la date de 1ère publication)	☑ 5 ans ☐ 2 ans
inies	**Programme INIES** Avenue du Recteur Poincaré – 75016 PARIS – www.inies.fr

DESCRIPTION DU PRODUIT ET DE L'UNITE DECLAREE

Unité déclarée	Assurer la fonction de profilé de fenêtres et portes-fenêtres en PVC pour un mètre linéaire pour une durée de référence de 30 ans
Unité	m (mètre linéaire)
Performance principale	1 mètre linéaire (Longueur)
Description du produit	Un profilé de fenêtres et portes-fenêtres en PVC fabriqué par Deceuninck est un assemblage de dormant, d'ouvrant renforcé en fibre de verre, de parecloses et de traverse. Les dimensions, la combinaison des composants du profilé et l'aspect peuvent varier d'un produit à l'autre. Ainsi le produit peut être de toutes teintes, installé selon tous types de pose et pour un dormant de n'importe quelle épaisseur tant que la masse du produit correspond au cadre de validité. Le profilé moyen a une épaisseur de dormant de 78 mm.
Description de l'usage	Profilé PVC servant à la fabrication d'une fenêtre ou d'une porte-fenêtre
Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité déclarée	Aucune.
Déclaration de contenu	Le produit ne contient pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH (hors plomb). Le plomb bénéficie d'une dérogation Reach dans le cadre des profilés de PVC intégrant des oxydes hérités des générations précédentes de matière. La matière recyclée étant introduite à cœur avec une couche de protection en surface, le plomb (qui est déjà encapsulé dans la matrice du PVC) est protégé du contact (Règlement - 2023/923 - EN - EURLex).
Preuves d'aptitude à l'usage	DTA 6_23-2440_V2
Circuit de distribution	BtoB

PRINCIPAUX CONSTITUANTS ET EMBALLAGES

Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé.

Principaux composants	Matériau	Masse (kg / m)
Ouvrant	PVC, fibre de verre, pigments	1,79
Dormant	PVC (dont 32% de PVC recyclé), pigments	1,31
Pareclose	PVC (dont 32% de PVC recyclé), pigments	0,27
Traverse	PVC (dont 32% de PVC recyclé), pigments	0,67
Plaxage	PVC, PMMA	0,05
Colle	PUR	0,01
Revêtement	Peinture, diluant et durcisseur	0,01
Joints	Polypropylène	0,07
Total	-	**4,18**

Le tableau suivant décrit les emballages du produit.

Emballages	Matériau	Masse (kg / m)
Film plastique	Polyethylène	0,0243

DUREE DE VIE DE REFERENCE (DVR)

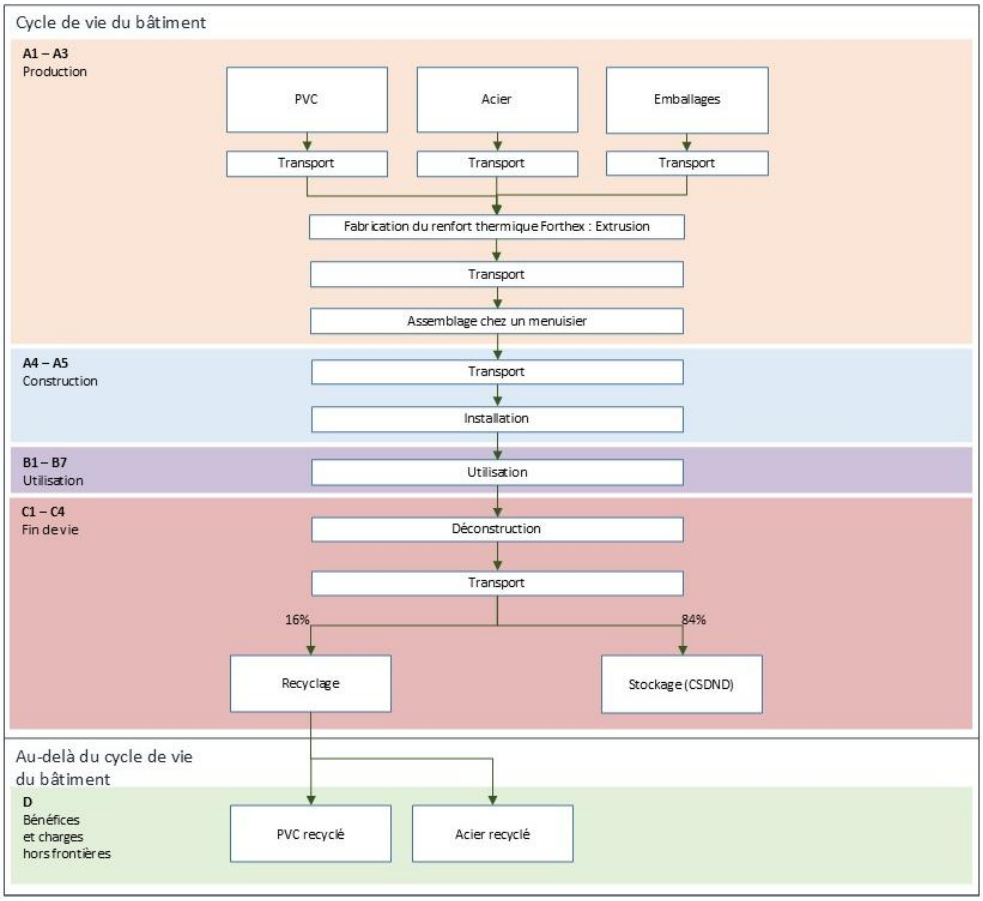
Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	30 années
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions	Les produits en sortie d'usines sont livrés prêts à être assemblés au sein d'une fenêtre ou porte-fenêtre
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	La mise en œuvre du profilé Elegant Thermofibra est considérée conforme aux prescriptions du fabricant.
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus pour résister aux conditions extérieures pendant toute leur durée de vie.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	L'utilisation du produit est supposée conforme aux recommandations du fabricant.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité des composants remplaçables	Aucune maintenance n'est requise pendant la durée de vie.

INFORMATION SUR LA TENEUR EN CARBONE BIOGENIQUE

Paramètre	Valeur
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	0,00 kg C / m
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	0,00 kg C / m

ÉTAPES DU CYCLE DE VIE

Le diagramme suivant décrit les frontières du cycle de vie du produit et les processus inclus dans les différents modules.



Note : ce schéma est générique, se rapporter à la description du produit type et des principaux constituants pour plus de détails.

Le tableau ci-dessous précise les étapes prises en compte dans cette FDES.

DESCRIPTION DES FRONTIERES DU SYSTEME (X = INCLUS DANS L'ACV ; MND = MODULE NON DECLARE														
ETAPE DE PRODUCTION	ETAPE DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION		ETAPE D'UTILISATION							ETAPE DE FIN DE VIE				BENEFICES ET CHARGES AU-DELA DES FRONTIERES DU SYSTEME
Production	Transport	Processus de construction / installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition / Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage
A1-A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

A1-A3 – PRODUCTION

Cette étape inclut les étapes suivantes : A1, extraction et transformation des matières premières ; A2, transport des matières premières vers le site de fabrication ; A3, fabrication du produit.

Outre la fabrication du profilé par Deceuninck, une étape d'assemblage a été considérée en tenant compte d'un taux de pertes de 5%, d'une distance de transport de 1088 km entre l'usine Deceuninck et le lieu d'assemblage et d'une consommation électrique de 0,003 kWh.

A4 – TRANSPORT VERS LE SITE DE CONSTRUCTION

Le tableau ci-dessous décrit le scénario considéré pour modéliser l'étape de transport du produit vers le site de construction.

Paramètre	Scénario
Véhicules et carburants utilisés	Camion EURO6 7,5-16t
Distance	Depuis du lieu d'assemblage jusqu'au chantier : 365 km.
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Taux de chargement : 100 % Taux de retour à vide : 50 %

A5 – PROCESSUS DE CONSTRUCTION-INSTALLATION

Le tableau ci-dessous décrit le scénario considéré pour modéliser l'étape d'installation du produit sur le site de construction.

Paramètre	Scénario
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	Aucun intrant.
Utilisation d'eau ou d'autres ressources	Aucune.
Description quantitative du type d'énergie et consommation durant le processus d'installation	Electricité : 0,02 kWh / m
Taux de pertes à l'installation (membrane)	Aucun.
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	Sans Objet.
Matières sortantes (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	**Déchets d'emballage - Plastique** Incinération : 0,012 kg / m Stockage : 0,012 kg / m
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Aucune.

B1-B7 – ETAPES D'UTILISATION

Une consommation d'eau de 1 L par an a été considéré pour le nettoyage des profilés

C1-C4 – ETAPES DE FIN DE VIE

Le tableau ci-dessous décrit le scénario considéré pour modéliser l'étape de fin de vie du produit.

Paramètre	Scénario
Description quantitative du type d'énergie et consommation durant le processus de déconstruction	Electricité : 0,015 kWh / m
Scénario de fin de vie	**Déchets PVC** 84% des déchets PVC sont destinés à l'enfouissement. 16% des déchets PVC sont destinés au recyclage. **Déchets fibre de verre** 100% des déchets fibre de verre sont destinés à l'enfouissement.
Distance au centre de traitement pour le composant majoritaire	Déchets planches de bardage : 30 km
Système de récupération	**Déchets PVC** Recyclage : 0,382 kg / m
Elimination	**Déchets PVC** Stockage en ISDND : 3,321 kg / m **Déchets fibre de verre** Stockage en ISDND : 0,224 kg / m
Emission de dioxyde de carbone biogénique provenant du carbone biogénique résiduel en décharge	Aucune.

D – BENEFICES ET CHARGES AU-DELA DES FRONTIERES DU SYSTEME

Aucun bénéfice et aucune charge au-delà des frontières du système n'a été considéré.

METHODOLOGIE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

RCP utilisée

Les normes suivantes servent de RCP :

- NF EN 15804+A2:2019, « Contribution des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction »,
- NF EN 15804 A2/CN:2022, complément national à la norme citée ci-dessus,
- NF EN 16485:2014, « Bois ronds et sciages - Déclarations environnementales de produits - Règles de définition des catégories de produits en bois et à base de bois pour l'utilisation en construction ».

Frontières du système

Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN.

Règle de coupure

Tous les flux de matière et d'énergie connus pour être susceptibles de provoquer des émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol ont été inclus.
Les flux omis respectent la règle de coupure définie par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN.

Allocations

Les règles d'affectation fixées par les normes NF EN 15804+A2, NF EN 15804 A2/CN et NF EN 16485:2014 ont été respectées :

- affectation évitée tant que possible ;
- affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;
- dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;
- flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

Représentativité

Les données spécifiques ont fait l'objet d'une collecte de données pour l'année 2023.
Les données d'ICV génériques utilisées sont pour la plupart issues de la base de données Ecoinvent V3.10, dont la dernière mise à jour date de mars 2024. Elles correspondent à des processus se déroulant en France, en Europe ou dans le Monde, la donnée la plus précise ayant été privilégiée, et des ajustements ayant été réalisés si nécessaire. Les données sélectionnées sont toutes selon une allocation Cut-off.

Variabilité

Les impacts environnementaux déclarés correspondent aux impacts calculés sur la base des valeurs moyennes de la production de DECEUNINCK. Les résultats ne dépassent pas plus de 35% des valeurs déclarées pour les indicateurs environnementaux témoins suivants :
- Changement climatique - Total (Intervalle de variation : [10,6 ; 25,1], valeur déclarée : 15,8)
- Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières (Intervalle de variation : [197,3 ; 452,9], valeur déclarée : 287,6)
- Déchets non dangereux éliminés (Intervalle de variation : [8,3 ; 19,4], valeur déclarée : 12,2).

RESULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU CYCLE DE VIE

Les tableaux suivants synthétisent les résultats de l'ACV.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe I de la NF EN 15804+A2/CN.

La mention « ND » signifie : Non déclaré. Les indicateurs additionnels ne sont pas déclarés car les incertitudes sur ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à ces indicateurs est limitée.

L'exonération de responsabilité des indicateurs « Épuisement de ressources abiotiques – minéraux et métaux », « Épuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles » et « Besoin en eau » est de niveau 2. Les résultats de ces indicateurs d'impact environnementaux doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes sur ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à ces indicateurs est limitée.

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE RÉFÉRENCE																
		Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	
Changement climatique - total	*kg CO_2 éq. / UD*	1,50E+01	3,68E-01	4,06E-02	0,00E+00	9,23E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,34E-03	2,37E-02	1,21E-01	2,25E-01	0,00E+00
Changement climatique - combustibles fossiles	*kg CO_2 éq. / UD*	1,49E+01	3,67E-01	4,05E-02	0,00E+00	9,03E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,31E-03	2,37E-02	1,20E-01	2,25E-01	0,00E+00
Changement climatique - biogénique	*kg CO_2 éq. / UD*	1,38E-01	2,15E-04	6,41E-05	0,00E+00	1,80E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,01E-05	1,64E-05	3,19E-04	3,66E-04	0,00E+00
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	*kg CO_2 éq. / UD*	1,07E-02	1,16E-04	2,64E-06	0,00E+00	1,73E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,24E-06	7,87E-06	4,11E-05	7,16E-06	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	*kg CFC 11 éq. / UD*	3,47E-06	7,35E-09	1,07E-10	0,00E+00	1,29E-10	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,64E-11	4,71E-10	2,46E-09	1,17E-09	0,00E+00
Acidification	*mole H+ éq. / UD*	5,82E-02	7,22E-04	2,40E-05	0,00E+00	4,82E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,14E-06	4,94E-05	3,91E-04	2,36E-04	0,00E+00
Eutrophisation aquatique, eaux douces	*kg P éq. / UD*	6,57E-04	2,77E-06	9,11E-08	0,00E+00	5,97E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,26E-08	1,85E-07	9,71E-07	2,93E-07	0,00E+00
Eutrophisation aquatique marine	*kg N éq. / UD*	1,02E-02	1,65E-04	5,30E-06	0,00E+00	7,92E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,32E-06	1,16E-05	1,26E-04	1,40E-04	0,00E+00
Eutrophisation terrestre	*mole N éq. / UD*	1,09E-01	1,84E-03	5,69E-05	0,00E+00	8,95E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,45E-05	1,28E-04	1,38E-03	1,05E-03	0,00E+00
Formation d'ozone photochimique	*kg COVNM éq. / UD*	5,64E-02	1,22E-03	1,82E-05	0,00E+00	2,96E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,95E-06	8,21E-05	5,90E-04	4,48E-04	0,00E+00
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux)	*kg SB éq. / UD*	2,11E-04	1,17E-06	1,27E-07	0,00E+00	4,92E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,27E-08	7,71E-08	3,90E-07	8,00E-08	0,00E+00
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles)	*MJ / UD*	3,16E+02	5,13E+00	3,49E-01	0,00E+00	1,61E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,70E-01	3,33E-01	2,92E+00	8,21E-01	0,00E+00
Besoin en eau	*m3 de privation éq. dans le monde / UD*	1,33E+01	1,95E-02	1,13E-03	0,00E+00	1,29E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,58E-04	1,38E-03	9,58E-03	-1,68E-02	0,00E+00

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS																
		Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	
Emissions de particules fines	*Incidence de maladies / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Rayonnements ionisants (santé humaine)	*kBq de U235 éq. / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Ecotoxicité (eaux douces)	*CTUe / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Toxicité humaine, effets cancérigènes	*CTUh / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	*CTUh / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols	*sans dimension*	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

UTILISATION DES RESSOURCES																
		Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	*MJ / UD*	3,93E+01	9,91E-02	3,62E-02	0,00E+00	2,86E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,80E-02	5,73E-03	1,46E-01	2,16E-02	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	*MJ / UD*	-6,90E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	*MJ / UD*	3,86E+01	9,91E-02	3,62E-02	0,00E+00	2,86E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,80E-02	5,73E-03	1,46E-01	2,16E-02	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	*MJ / UD*	1,96E+02	5,13E+00	8,47E-01	0,00E+00	1,61E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,70E-01	3,33E-01	2,92E+00	8,21E-01	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	*MJ / UD*	9,51E+01	0,00E+00	-4,98E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,36E+01	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	*MJ / UD*	2,91E+02	5,13E+00	3,49E-01	0,00E+00	1,61E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,70E-01	3,33E-01	-1,07E+01	8,21E-01	0,00E+00
Utilisation de matière secondaire	*kg / UD*	1,03E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	*m3 / UD*	1,46E-01	7,02E-04	5,82E-05	0,00E+00	3,01E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,18E-05	4,51E-05	5,90E-04	-1,48E-02	0,00E+00

CATÉGORIE DE DÉCHETS																
		Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	
Déchets dangereux éliminés	*kg / UD*	2,98E-02	1,10E-04	4,25E-04	0,00E+00	1,13E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,26E-06	7,95E-06	4,00E-05	7,10E-05	0,00E+00
Déchets non dangereux éliminés	*kg / UD*	8,32E+00	2,54E-01	1,64E-02	0,00E+00	6,41E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,13E-03	1,97E-02	8,48E-02	3,54E+00	0,00E+00
Déchets radioactifs éliminés	*kg / UD*	5,25E-04	1,97E-06	4,38E-06	0,00E+00	8,44E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,19E-06	1,07E-07	1,84E-05	2,72E-07	0,00E+00

FLUX SORTANTS																
		Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	
Composants destinés à la réutilisation	*kg / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	*kg / UD*	1,53E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,31E-01	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	*kg / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Electricité	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Vapeur	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Gaz	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

SYNTHESE DES INDICATEURS

Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »							
		Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE RÉFÉRENCE							
Changement climatique - total	*kg CO_2 éq. / UD*	1,50E+01	4,08E-01	9,23E-03	3,71E-01	1,58E+01	0,00E+00
Changement climatique - combustibles fossiles	*kg CO_2 éq. / UD*	1,49E+01	4,08E-01	9,03E-03	3,70E-01	1,57E+01	0,00E+00
Changement climatique - biogénique	*kg CO_2 éq. / UD*	1,38E-01	2,79E-04	1,80E-04	7,32E-04	1,39E-01	0,00E+00
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	*kg CO_2 éq. / UD*	1,07E-02	1,19E-04	1,73E-05	5,74E-05	1,09E-02	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	*kg CFC 11 éq. / UD*	3,47E-06	7,45E-09	1,29E-10	4,15E-09	3,48E-06	0,00E+00
Acidification	*mole H+ éq. / UD*	5,82E-02	7,46E-04	4,82E-05	6,85E-04	5,97E-02	0,00E+00
Eutrophisation aquatique, eaux douces	*kg P éq. / UD*	6,57E-04	2,86E-06	5,97E-07	1,49E-06	6,62E-04	0,00E+00
Eutrophisation aquatique marine	*kg N éq. / UD*	1,02E-02	1,71E-04	7,92E-06	2,79E-04	1,07E-02	0,00E+00
Eutrophisation terrestre	*mole N éq. / UD*	1,09E-01	1,89E-03	8,95E-05	2,57E-03	1,14E-01	0,00E+00
Formation d'ozone photochimique	*kg COVNM éq. / UD*	5,64E-02	1,24E-03	2,96E-05	1,13E-03	5,88E-02	0,00E+00
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux)	*kg SB éq. / UD*	2,11E-04	1,30E-06	4,92E-08	6,10E-07	2,13E-04	0,00E+00
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles)	*MJ / UD*	3,16E+02	5,48E+00	1,61E-01	4,25E+00	3,25E+02	0,00E+00
Besoin en eau	*m3 de privation éq. dans le monde / UD*	1,33E+01	2,07E-02	1,29E+00	-5,25E-03	1,46E+01	0,00E+00
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS							
Emissions de particules fines	*Incidence de maladies / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Rayonnements ionisants (santé humaine)	*kBq de U235 éq. / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Ecotoxicité (eaux douces)	*CTUe / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Toxicité humaine, effets cancérigènes	*CTUh / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	*CTUh / UD*	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols	*sans dimension*	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »							
		Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
UTILISATION DES RESSOURCES							
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	*MJ / UD*	3,93E+01	1,35E-01	2,86E-02	1,91E-01	3,96E+01	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	*MJ / UD*	-6,90E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-6,90E-01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	*MJ / UD*	3,86E+01	1,35E-01	2,86E-02	1,91E-01	3,89E+01	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	*MJ / UD*	1,96E+02	5,98E+00	1,61E-01	4,25E+00	2,07E+02	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	*MJ / UD*	9,51E+01	-4,98E-01	0,00E+00	-1,36E+01	8,10E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	*MJ / UD*	2,91E+02	5,48E+00	1,61E-01	-9,33E+00	2,88E+02	0,00E+00
Utilisation de matière secondaire	*kg / UD*	1,03E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,03E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	*m3 / UD*	1,46E-01	7,60E-04	3,01E-02	-1,41E-02	1,63E-01	0,00E+00
CATÉGORIES DE DÉCHETS							
Déchets dangereux éliminés	*kg / UD*	2,98E-02	5,34E-04	1,13E-05	1,22E-04	3,05E-02	0,00E+00
Déchets non dangereux éliminés	*kg / UD*	8,32E+00	2,70E-01	6,41E-03	3,65E+00	1,22E+01	0,00E+00
Déchets radioactifs éliminés	*kg / UD*	5,25E-04	6,35E-06	8,44E-07	2,10E-05	5,54E-04	0,00E+00
FLUX SORTANTS							
Composants destinés à la réutilisation	*kg / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	*kg / UD*	1,53E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,31E-01	2,16E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	*kg / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Electricité	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Vapeur	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Gaz	*MJ / UD*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES PENDANT L'ETAPE D'UTILISATION

AIR INTERIEUR

Emissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation se situe dans la classe A+ (très faibles émissions) 
Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Sans objet.
Émissions radioactives naturelles	Aucun essai n'a été réalisé.
Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Sans objet.

SOL ET EAU

Émissions dans l'eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
Émissions dans les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Sans objet car les produits ne sont pas en contact avec les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique.
Émissions dans le sol	Sans objet car les produits ne sont pas en contact avec le sol.

CONTRIBUTION A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Confort hygrothermique	Le produit ne revendique aucune performance dans ce domaine.
Confort acoustique	Aucun essai n'a été réalisé.
Confort visuel	Le produit ne revendique aucune performance dans ce domaine.
Confort olfactif	Le produit ne revendique aucune performance dans ce domaine.
Autres informations sur le confort	Sans objet.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Aucune.

CADRE DE VALIDITE DE LA FDES

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804 A2/CN, à partir d'analyses de gravité et de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation ACV.

Ces analyses ont été réalisées pour les indicateurs témoins suivants :

- Potentiel de réchauffement global total ;
- Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable totale ;
- Déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 35% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

La présente FDES couvre les produits remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- **Produit type** : les produits pouvant utiliser la présente FDES doivent être conformes à la section « Description du produit », les produits peuvent être de toutes teintes, toutes dimensions et de tous types de pose;
- **Ayant droit** : la société Deceuninck, déclarant et unique entreprise pouvant se prévaloir de cette FDES ;
- **Paramètres sensibles** : afin de respecter le domaine de validité environnementale défini ci-dessus, les paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés du cycle de vie du produit doivent respecter les plages de variation présentées dans le tableau suivant.

Paramètre	Valeur
Masse de la combinaison dormant, ouvrant, pareclose et traverse assemblée	Comprise entre 3,07 et 5,47 kg / mètre linéaire
Distance de transport d'une usine belge ou française jusqu'au lieu d'assemblage	Inférieure à 1000 km
Distance de transport d'une usine croate ou polonaise jusqu'au lieu d'assemblage	Inférieure à 2000 km